

ETOILE DE L'OCEAN INDIEN 2009 - 8^{ème} Edition - REGLEMENT PARTICULIER

Article 1 :

La course cycliste dénommée « Etoile de l'Océan Indien » est organisée par le Vélo Club de l'Ouest du 12 au 16 août 2009. Elle est inscrite au calendrier régional de Cyclisme de la Réunion. C'est une épreuve de classe 2.12.7

Cette épreuve est ouverte aux coureurs licenciés des catégories 1, 2, 3, Junior et Pass'Cyclisme Open, suivant la réglementation fédérale. Toutefois, les équipes ne pourront disposer dans leur effectif que d'un Cat.1 au plus.

Les coureurs qui n'ont pas d'équipe pourront avec l'accord de leur club et de leur Comité participer à cette compétition. Ils seront regroupés dans une équipe « d'entente ».

Article 2 :

Le montant de l'engagement est de **40.00 Euros** par coureur.

Cette somme devra être remise à l'organisation lors du Prologue le 12 août avant de le départ.

Article 3 :

Les dossards seront distribués aux coureurs sur présentation de leur licence de l'année en cours. Ils seront fournis par l'organisation.

A la fin de l'épreuve, les dossards devront être restitués à l'organisation sous peine d'une amende de 5.00 Euros par dossard ; payable soit par le coureur, soit par le club.

Article 4 :

Les coureurs d'une même équipe devront porter des maillots identiques. Exception faite pour celui ou ceux de l'équipe qui porteront un maillot distinctif de LEADER d'un classement mis en place par l'organisation.

Article 5 :

Les différents maillots de LEADER, en fonction des classements et des ordres de priorité, doivent être **obligatoirement** portés par le coureur concerné.

Après l'arrivée de la course, les coureurs porteurs de maillots distinctifs devront se soumettre aux formalités de la cérémonie protocolaire, tous les coureurs devront s'informer de l'existence d'un contrôle médical.

Article 6 :

Les différents classements mis en place par l'organisation avec l'ordre de priorité pour l'attribution des maillots de LEADER sont les suivants :

- Classement général au temps,
- Classement du prix de la montagne,
- Classement aux points RUSH,
- Classement du meilleur jeune (de 17 à 22 ans),

Article 7 :

Le port du casque est **obligatoire** dans toutes les étapes. Si un coureur ne respecte pas cette consigne, il ne sera pas admis au départ. Cela entrainera automatiquement la mise **hors course** du coureur.

Article 8 :

La composition d'une équipe est de 5 coureurs maximum et de 3 coureurs minimum.

Dans le cas où une équipe serait incomplète (moins de 3 coureurs), le jury des commissaires se réserve le droit de supprimer la voiture suiveuse du directeur sportif de la dite équipe.

Les coureurs auront la possibilité, de se faire ravitailler ou dépanner par un autre directeur sportif avec l'accord du directeur de course.

Article 9 :

Les différentes zones de ravitaillement établies par l'organisation doivent être respectées par les coureurs sous peine de sanction prévue par la réglementation de la F.F.C.

Le ravitaillement se fera de la façon suivante :

- Pour les étapes en ligne : il est toléré par voiture technique suiveuse à l'arrière du peloton ou à pied à droite de la chaussée dans la zone définie.
- Pour les étapes en circuit : uniquement à pied et à droite de la chaussée.
- Une moto neutre pourra fournir un ravitaillement en eau.

Article 10 :

Les coureurs et les directeurs sportifs devront être **présents aux contrôles de départ** pour les formalités administratives (remise des plaques technique, briefing, numéro suiveur), et la signature de la feuille de départ ; une demi heure avant le départ réel de l'étape.

Les directeurs sportifs seront convoqués à une réunion d'organisation le 12 août 2008, une heure avant la présentation des équipes.

Article 11 :

Le départ de chaque étape peut se faire de deux façons :

- « LANCE » au signal du Directeur de course ;
- « ARRETE » lorsque l'endroit s'y prête.

Article 12 :

Les différents classements prévus pour cette épreuve se feront de la manière suivante :

- Maillot JAUNE : classement général individuel au temps,
- Maillot BLANC A POIS ROUGE (Meilleur grimpeur) : classement par points attribués à chaque sommet des étapes définies par l'organisation.

Le barème des points est en fonction de la difficulté de la montée.

Le barème des points est le suivant :

- * PM1 : 15, 12, 10, 8, 6 pts.
- * PM2 : 10, 8, 6, 4, 3 points.
- * PM3 : 5, 4, 3, 2, 1 points.

A l'issue du prologue (présentation des équipes), ce maillot sera attribué au 2^{ème} du classement général, sans attribution des points.

- Maillot VERT : classement des ruschs aux points, qui seront définis par l'organisation.

Le barème est le suivant à chaque passage sur les points ruschs :

- * 1^{er} : 5 points,
- * 2^{ème} : 3 points,
- * 3^{ème} : 2 points,
- * 4^{ème} : 1 point.

- Maillot BLANC (Meilleur jeune) : classement au temps réservé aux coureurs âgés de 17 à 22 ans dans l'année 2009.

Article 13 :

Un **délai d'élimination** sera fixé à chaque étape. Tout coureur qui arrivera **15 minutes** après le peloton pourra être éliminé par le jury des commissaires.

Article 14 :

Toutes les personnes prenant place à bord des véhicules techniques ou officielles devront être **obligatoirement** licenciés et devront être en mesure de justifier de cette qualité en cas de contrôle diligenté par l'organisation ou par une personne dûment habilitée par elle.

Article 15 :

L'utilisation, de moyen radio et d'oreillettes, n'est pas autorisée entre les directeurs sportifs et les coureurs.

Article 16 :

Les réclamations présentées dans le respect du règlement Fédéral seront **obligatoirement** accompagnées de la somme de 8 Euros.

Les réclamations collectives sont admises **uniquement** en ce qui concerne le classement par équipes.

Tout ravitaillement hors zone sera pénalisé de 32 Euros d'amende et 20 secondes de pénalité si le ravitaillement s'effectue dans les 20 derniers kilomètres.

Article 17 :

Tout coureur participant à cette épreuve est sensé avoir pris connaissance du présent règlement avant le départ et qu'il en accepte toutes les clauses.

Article 18 :

Pour tout autre point du règlement, cette épreuve se réfère à la réglementation de la **Fédération Française de Cyclisme**.



ETOILE DE L'OCEAN INDIEN 2009 - 8^{ème} Edition - REGLEMENT PARTICULIER – additif –

RAVITAILLEMENT

Le ravitaillement sur cette épreuve est assuré par les Directeurs Sportifs placés à bord des voitures techniques matérialisées donc identifiées.

Il est autorisé à partir du 30^{ème} Km jusqu'au 15^{ème} Km avant l'arrivée. Il est ordonné et placé sous l'autorité exclusive du Directeur de la course qui par réseau radio inter/course appelle chacun à leur tour, le Directeur Sportif de chaque équipe. Les coureurs des équipes concernées se laissent décrocher du peloton, se ravitaillent (prise de bidon) et regagnent le peloton.

La Direction de course prend les dispositions nécessaires pour que tout se passe sans danger pour les coureurs, la caravane de course et les autres usagers. La longueur des étapes ne nécessite pas de ravitaillement par musette de nourriture solide.

A titre exceptionnel, si les conditions météorologiques (forte chaleur) le nécessitent des dispositions exceptionnelles peuvent être prises par la Direction de Course en concertation avec la Direction de l'Organisation.

L'EOILE DE L'OCEAN INDIEN						
8ème Edtion du 12 au 16 août 2009						
PROGRAMME						
Date	ETAPES	Villes Etapes		Distance	H-D	H-A
mer 12 août	REUNIOIN DES DIRECTEURSSPORTIFS					
mer 12 août	Prologue EQUIPE	ST-PAUL → ST-PAUL		4,000 km	9H 00	11H 00
jeu 13 août	Etape 1	BRAS-PANON → BRAS-PANON		90,000 km	8H 00	10H 30
jeu 13 août	Etape 2 CLM I	BRAS-PANON		8,000 km	14H 00	16H 00
ven 14 août	Etape 3	SALAZIE → SALAZIE		80,000 km	12H 00	14H 30
sam 15 août	Etape 4	SAINT-LOUIS → ENTRE-DEUX		82,000 km	13H 00	15H 15
dim 16 août	Etape 5	ST-PAUL → ST-PAUL		40,000 km	14H 00	16H 00
				TOTAL : 304,000 km		

L'ETOILE DE L'OCEAN INDIEN

8ème Edition

Du 12 au 16 Août 2009

GRILLE DES PRIX

Récompenses aux 5 Etapes :

1er	90 €
2ème	50 €
3ème	30 €
4ème	25 €
5ème	20 €
6ème	10 €
7ème	5 €
Grille "Etape" :	230 €
Total Etapes :	1 150 €

Classement Général FINAL :

1er	90 €
2ème	60 €
3ème	50 €
4ème	40 €
5ème	30 €
Grille "GENERAL" :	270 €

Prix Meilleur Grimpeur :

1er	80 €
2ème	60 €
3ème	50 €
Grille "GRIMPEUR" :	190 €

Csassement Rush :

1er	80 €
2ème	60 €
3ème	50 €
Grille "RUSH" :	190 €

Csassement Jeunes 17-22ans :

1er	90 €
2ème	60 €
3ème	30 €
Grille "RUSH" :	180 €

TOAL DES PRIX : 1 980 €

L'ETOILE DE L'OCEAN INDIEN
8ÈME EDITION - DU 12 AU 16 AOÛT 2009,

PROLOGUE PAR EQUIPE : 4,000 Km

MERCREDI 12 AOUT 2009

SAINT PAUL / SAINT PAUL

Présentation des Equipes

ITINERAIRE ET HORAIRE		Distance Parcourue	Reste à Parcourir	Horaires 38 Km/h
	Départ : Route Périphérique du Stade Olympique de Saint Paul	0,000	4,000	09h00
	2 Tours du stade à effectuer pour chaque Equipe			
	Départ 1ère Equipe : 09H00 puis toutes les 5 minutes			
	Arrivée : Route Périphérique du Stade Olympique de Saint Paul	4,000	0,000	11h30

Le classement du Prologue servira à l'attribution des maillots de leader pour la 1ère étape suivant l'ordre de priorité suivant :

1è Equipe : Maillot JAUNE

2ème Equipe : Maillot BLANC A POIS ROUGE (Grimpeur)

3ème Equipe : Maillot VERT (Rush)

1è Equipe ayant le meilleur Jeune : Maillot BLANC (Jeune)

Ce Prologue fixera également l'ordre des voitures technique des équipes pour la 1ère étape.

Le temps du Prologue ne sera pas comptabilisé pour le classement général.

L'ETOILE DE L'OCEAN INDIEN
8ÈME EDITION - DU 12 AU 16 AOÛT 2009,

ETAPE1 : 90 Km

JEUDI 13 AOUT 2009

BRAS PANON / BRAS PANON

ITINERAIRE ET HORAIRE		Distance Parcourue	Reste à Parcourir	Horaires 38 Km/h
Départ : Piscine de Bras Panon		0,000	90,000	08h00
Bourbier Les Bas vers Saint Benoît par ancienne RN2		4,000	86,000	08h03
A droite, rue Hubert Delisle		4,500	85,500	08h07
A gauche accès RN2 vers Sainte Anne		5,500	84,500	08h07
Ste Rose (Mairie)		24,200	65,800	08h09
Demi-tour à la Coulée de Laves 1986		49,200	40,800	08h38
Retour vers Ste Rose par RN2 (Mairie)		73,400	16,600	09h18
Ste Anne / Eglise		84,300	5,700	09h56
St Benoît Bourbier Les Bas		86,700	3,300	10h13
Arrivée : Vélodrome de Bras Panon		90,000	0,000	10h22

Rushs : 1) 200m avant église de Ste-Anne à l'aller
2) église de Piton Ste-Rose au retour

PM : 1) pont de la rivière de l'est à l'aller PM2
2) pont de la rivière de l'est au retour PM1

L'ETOILE DE L'OCEAN INDIEN
8ÈME EDITION - DU 12 AU 16 AOÛT 2009,

ETAPE 2 : 8 Km

JEUDI 13 AOUT 2009

BRAS PANON

ITINERAIRE ET HORAIRE		Distance Parcourue	Reste à Parcourir	Horaires 40 Km/h
Départ : Vélodrome de Bras-Panon,			8,000	14h00
Ancienne RN 2 vers le rond point Bourbier les rails		3,800	4,200	
Vélodrome de Bras-Panon				
1er coureur				14h12
Dernier coureur				15h45
Arrivée : Vélodrome de Bras Panon		8,000	0,000	

L'ETOILE DE L'OCEAN INDIEN
8ÈME EDITION - DU 12 AU 16 AOÛT 2009,

ETAPE 3 : 80 Km

VENDREDI 14 AOUT 2009

SALAZIE / SALAZIE

ITINERAIRE ET HORAIRE	Distance Parcourue	Reste à Parcourir	Horaires
Départ Fictif : Mairie de Salazie			11h55
Direction Riv. Du Mât par RD48	13,000		12h21
vers Saint-André par Rocade Sud			
La Cressonnière, à droite Chemin des Prêtres	15,000		12h25
A gauche RD47.	15,500		12h26
Départ Réel : RD47 face à l'école maternelle de la Ravine Creuse	0,000	71,000	12h30
A droite RD58 par Chemin Lefaguyès	0,500	70,500	
A droite RD47 Champborne	3,000	68,000	12h35
Ravine Creuse, école maternelle de la Ravine Creuse	9,500	61,500	
Circuit à parcourir 4 fois à la fin du 4è tour			
intersection RD47/Chemin des Prêtres à gauche ch,des prêtres	38,000	33,000	13h30
A gauche RD48 / La Cressonnière	38,500	32,500	13h31
Rivière du Mât les Hauts (Port)	41,000	30,000	13h35
A droite vers Salazie(Mairie) RD48	54,000	17,000	13h55
A droite vers Mare à Citron par RD52	58,500	12,500	14h02
Mare à Vielle Place – Grand Ilet	63,500	7,500	14h10
Arrivée : Face à l'église de Grand Ilet	71,000	0,000	14h25

RUSHS : 1) RD47 face à l'école maternelle ravine creuse
 2ème et 3ème passage

PM : 1) RD52 Mare à vieille place PM1
 2) Arrivée Grand Ilet PM1

L'ETOILE DE L'OCEAN INDIEN
8ÈME EDITION - DU 12 AU 16 AOÛT 2009,

ETAPE 4 : 81,400 Km

SAMEDI 15 AOUT 2009

SAINT LOUIS / ENTRE DEUX

ITINERAIRE ET HORAIRE		Distance Parcourue	Reste à Parcourir	Horaires 40 Km/h
	Départ : Saint Louis Parking Score Bel Air	0,000	81,400	13h00
	Avenue de Toulouse			
RN1	Rond Point du Gol	0,900	80,500	13h01
	Pont Mathurin , à gauche Ancienne RN1	3,160	78,240	13h05
	Rond Point des Sables	4,600	76,800	13h07
	Rond Point Etang Salé Les Bains - Caro Beach	10,400	71,000	13h15
	Le Souffleur	17,550	63,850	13h26
	RN1 / D11	22,150	59,250	13h33
	St Leu / D22	23,450	57,950	13h35
	Rond Point Voie contournement La Salette	24,700	56,700	13h37
	RN1/D12	26,480	54,920	13h39
	Sourie Chaude (La Saline Les Bains)	31,180	50,220	13h47
	Demi Tour Echangeur Trou d'eau Rond Point	33,550	47,850	13h50
	Retour vers Saint Leu Par Ancienne RN1			
	Voie contournement			
	Pointe au sel - Le Souffleur	49,370	32,030	14h14
RN1	Etang Salé Les Bains - Rond Point Caro Beach	56,800	24,600	14h25
	Le Gouffre	58,370	23,030	14h27
	Ancienne RN1	59,350	22,050	14h29
	Rond Point des Sables	62,580	18,820	14h34
	Pont Mathurin, à droite	63,960	17,440	14h36
RN1	Rond Point du Gol	66,130	15,270	14h39
	Avenue de Toulouse (Lieu de Départ)	67,070	14,330	14h40
	Rond Point Bel Air	68,320	13,080	14h42
RN1	Accès 2x2 voies vers Rivière St Etienne	68,680	12,720	14h43
	A droite sortie Pierrefonds RD26	70,650	10,750	14h45
RD26	Rond Point RD26	71,380	10,020	14h47
RD27	A droite RD27	73,470	7,930	14h55
RD27	Ravine des Cabris / D28	76,130	5,270	14h58
	Rond Point Mahavel	76,800	4,600	14h59
	A gauche accès Pont de l' Entre Deux	77,000	4,400	15h00
RD26	A droite RD26	77,480	3,920	15h01
	Direction Village Entre Deux			
	Arrivée : RD26 Face Mairie Entre Deux	81,400	0,000	15h05

RUSHS : 1) St-Leu RN1 200m avant la ferme Kélonia à l'aller
2) Etang-Salé face au gouffre au retour

PM : 1) 100m avant le pont de la petite ravine St-Leu au retour PM3
2) Chapelle Bois d'Olives RD27 PM3
3) Entrée du village de l'Entre Deux PM1

L'ETOILE DE L'OCEAN INDIEN
8ÈME EDITION - DU 12 AU 16 AOÛT 2009,

ETAPE 5 : 80 Km

DIMANCHE 16 AOUT 2009

SAINT PAUL / SAINT PAUL

ITINERAIRE ET HORAIRE		Distance Parcourue	Reste à Parcourir	Horaires 40 Km/h
	Départ : Parking gymnase de Saint-Paul,		80,000	14h00
	A droite rue de Paris			
	A droite boulevard front de mer,			
	A droite rue Guldive.			
	Arrivée : A Droite Parking du Gymnase (Circuit de 2 Km en 40 tours).	80,000		16h00

- RUSHS :** 1) ligne d'arrivée au 10ème tour
 2) ligne d'arrivée au 20ème tour
 3) ligne d'arrivée au 30ème tour